

APPEL A PROJETS POST-DOCTORANTS INNOVATION

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES: 3 MARS 2016

Si l'activité de nombreuses équipes de recherche de PSL est reconnue au meilleur niveau international, tant pour la recherche fondamentale que pour la recherche appliquée, si leurs développements expérimentaux se situent bien souvent au-delà du niveau industriel existant, tous ne bénéficient pas d'un environnement propice au développement d'activités de valorisation ou de transfert de technologies. Afin d'y remédier, le présent appel propose des contrats post-doctoraux à de jeunes docteurs passionnés par les sciences, l'innovation et le transfert de technologies et de connaissances, dont l'esprit réactif et dynamique pourra contribuer à la création de startups et à d'autres projets d'innovation de rupture.

Le programme Post-Doctorants Innovation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat de PSL avec ELAIA Partners et AURIGA Partners, sociétés indépendantes de capital investissement spécialisées dans le financement de start-ups innovantes, et avec l'incubateur Agoranov. Ces partenaires, conjointement avec PSL, participeront à l'accompagnement et au soutien des projets dès leur phase initiale.

Cet appel à candidatures concerne tous les domaines scientifiques ou technologiques, y compris les sciences humaines et sociales, et tous les secteurs d'activité dans lesquels ces sciences ou technologies peuvent avoir un impact économique ou sociétal. Trois postes sont ouverts pour des projets portés par de jeunes docteurs, hébergés par un laboratoire ou centre de recherche du périmètre PSL, et accompagnés par PSL Innovation & Entrepreneuriat, en lien avec ses partenaires :

- Un des projets concernera le domaine du numérique, quelle que soit la discipline : Informatique, Mathématiques, Bio-informatique, simulation numérique en physique, etc., et le domaine d'application: finance, industrie, services, médical... Ce projet sera accompagné et soutenu par ELAIA Partners.
- Un des projets concernera les applications des sciences de la vie, notamment dans les domaines des biotechnologies, de la santé humaine ou animale, et plus particulièrement l'infectiologie et la microbiologie. Ce projet sera accompagné et soutenu par AURIGA Partners.
- Le troisième projet peut concerner toute discipline scientifique et tout secteur d'application, il sera accompagné et soutenu par Agoranov.

Déroulement du projet

Les projets se dérouleront en 2 phases :

La **première phase** permettra de faire émerger, dans une unité de recherche de PSL, un projet de recherche valorisable par la création d'une start-up, ou dans certains cas par transfert vers une entreprise existante. Cette phase exploratoire est destinée à permettre une définition sommaire du projet couvrant ses aspects scientifiques et technologiques ainsi que leurs applications possibles et le ou les marché(s) envisagée(s). Au cours de cette phase, d'une durée indicative de 12 mois mais

qui pourra être prolongée après évaluation intermédiaire du projet, le post-doctorant innovation sera salarié de PSL.

Si au cours de la première phase le post-doctorant a pu développer un projet de valorisation, le projet pourra être prolongé par une **deuxième phase** après évaluation par PSL et ses partenaires, durant laquelle le post-doctorant rejoindra en principe la start-up créée ou l'entreprise partenaire du transfert de technologies. Le projet sera alors valorisé au sein de cette entreprise, dans laquelle les fonds d'investissement et PSL pourraient investir dans des conditions à définir, tout en poursuivant leur accompagnement du projet.

Critères et déroulement de la sélection

Les projets déposés seront évalués en fonction du CV du candidat, de sa motivation, du potentiel de valorisation du projet et de l'adéquation de l'environnement scientifique fourni par l'équipe de recherche.

Les candidats devront démontrer :

- de solides compétences dans un ou plusieurs domaines scientifiques,
- leurs capacités d'initiative et de prise de risque,
- leurs compétences en matière de gestion de projets,
- une forte capacité à travailler en équipe et à évoluer dans des environnements complexes et incertains.

Si une formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation constitue un atout supplémentaire, elle ne fait pas partie des prérequis pour déposer sa candidature.

Le jury sera composé de représentants de PSL et de ses partenaires. La sélection se déroulera en deux étapes : une pré-sélection sur dossier et une sélection après entretien avec le jury.

Date limite de réponse

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **3 mars 2016**

Dépôt des candidatures :

Merci de compléter le formulaire disponible par téléchargement sur le site PSL et de le faire parvenir par courriel adressé à : recherche@listes.univ-psl.fr & bruno.rostand@univ-psl.fr

Contacts

Audrène Eloit, Directrice de la Recherche, PSL ; audrene.eloit@univ-psl.fr

Bruno Rostand, Directeur de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat, PSL ; bruno.rostand@univ-psl.fr